

**Demande de compléments relative au dossier autorisation  
environnementale  
Projet d'exploitation d'une carrière de roche massive et installations  
annexes  
Communes de LANOUAILLE et DUSSAC  
22 décembre 2021**

Suite au courrier de demande reçu par mail le 10 décembre 2021, nous vous apportons les compléments suivants à notre demande de d'autorisation environnementale.

**1. Volet Défrichement :**

Les justificatifs ou Attestation de propriété récente (moins de 6 mois) et mandat de propriété pour les parcelles appartenant à la SCI "Les Rives de l'Isle » ainsi que les attestations de propriétés de la SA CDP sont à fournir. (Annexe 3, 1<sup>ère</sup> partie)

*Les relevés de propriété datant du 10/12/2021 pour les parcelles appartenant à la SCI « Rives de l'Isle » (C1.2.316.318.328) et « SA CDP » (C6,7,9,24,25,27,329,333,337 et (A181) sont joints à cette réponse.*

*Un mandat a été signé le 18 décembre 2021 par le propriétaire de la SCI « Les Rives de L'Isle », M. Vignaud, pour effectuer les démarches et réaliser le défrichement.*

La prise en compte dans l'étude d'impact des mesures de compensation du défrichement doit être revue.

*Nous intégrerons dans les mesures de compensation de l'étude d'impact, le cas échéant, le choix du versement d'une indemnité dans sa totalité au Fonds stratégique de la forêt et du bois en application des dispositions de l'article L. 341-6 du code forestier. ( §D.5, 3<sup>ème</sup> partie p260)*

**2. Avis DRAC :**

Ce projet donnera lieu dans le cadre de l'autorisation environnementale à une prescription de diagnostic archéologique.

*SA CDP sollicitera dans les prochaines semaines les services de la DRAC pour une demande anticipée de diagnostic archéologique, a minima sur la 1<sup>ère</sup> phase d'exploitation prévue dans le dossier. ( §B.5.4 3<sup>ème</sup> partie Etude d'impact p138)*

### 3. Avis ARS :

Concernant l'avis à destination du service instructeur, j'émet un avis favorable à ce dossier avec les réserves suivantes :

- Réaliser une évaluation des risques de dégradation physico-chimique de l'eau issue du bassin prévu dans le cadre du réaménagement du site suite à l'arrêt de l'exploitation. Sur la base de cette évaluation, le pétitionnaire proposera des modalités de suivi analytique destinées notamment à vérifier l'absence d'acidification des eaux

*Afin de réaliser une évaluation des risques de dégradation, nous avons étudié deux exemples de plans d'eau de carrières dans les grès de Thiviers (même gisement que celui du projet), exploitées par Carrières de Thiviers :*

1- *Thiviers, avec :*

- a- *Le plan d'eau de Rigaudie (environ 100 m de profondeur par rapport aux terrains environnants, et dont la tranche d'eau était de plusieurs mètres) et le piézomètre associé*
- b- *Le plan d'eau de Planeau (environ 70 m de profondeur par rapport aux terrains environnants, et dont la tranche d'eau était peu importante) et le piézomètre associé*

*Le fond de ces deux plans d'eau avait une cote sensiblement équivalente d'environ 150 m NGF.*

*Qualité des eaux :*

<i>Point mesuré (du 15/4 au 30/9/2013)</i>	<i>Conductivité (<math>\mu\text{S}/\text{cm}</math>)</i>	<i>pH</i>	<i>Remarques</i>
<i>Plan d'eau Rigaudie</i>	<i>415</i>	<i>8,3 à 8,5</i>	
<i>Piézomètre Rigaudie</i>	<i>330 à 340</i>	<i>8,1 à 8,15</i>	
<i>Plan d'eau Planeau</i>	<i>840</i>	<i>8,2</i>	<i>Minéralisations sulfurées à proximité</i>
<i>Piézomètre Planeau</i>	<i>610</i>	<i>7,65</i>	<i>Très faible débit</i>

*Nous avons conclu que les fortes conductivités de Planeau étaient liées aux faibles circulations et aux minéralisations sulfurées présentes à proximité.*

- 2- *Corgnac sur l'Isle, où la forte conductivité du plan d'eau Nord (profond de 30 m) par rapport au plan d'eau Sud (profond de 3 m) a conduit la DREAL à demander des analyses complémentaires dans l'AP de remise en état. Nous avons conclu à l'influence des calcaires du Lias et surtout (SO4 inhabituellement élevés) à l'oxydation de minéralisations sulfurées associées aux failles. La teneur en fer n'était pas très élevée (41 µg/l), mais nous n'avons pas d'analyses d'autres métaux.*

<i>Point mesuré (février 2009 et février 2014)</i>	<i>Conductivité (µS/cm)</i>	<i>pH</i>	<i>SO4 (mg/l)</i>	<i>Remarques</i>
<i>Plan d'eau Nord</i>	<i>630 à 700</i>	<i>8 à 8,3</i>	<i>220</i>	<i>Influence possible des calcaires du Lias et de minéralisations sulfurées</i>
<i>Plan d'eau Sud</i>	<i>170 à 235</i>	<i>7,2 à 7,7</i>		

*Enfin, voici les analyses réalisées à Dussac sur les piézomètres :*

<i>Point mesuré (du 4/5 au 13/7/2021)</i>	<i>Conductivité (µS/cm)</i>	<i>pH</i>	<i>Remarques</i>
<i>Pz1 (prof. 39,5 m)</i>	<i>265</i>	<i>6,9</i>	
<i>Pz2 (prof. 14 m)</i>	<i>455</i>	<i>7,3</i>	<i>Faible débit, très fortes MES</i>
<i>Pz3 (prof. 30 m)</i>	<i>270</i>	<i>6,7</i>	

*Nous observons que sur les plans d'eau des 2 autres carrières, les pH ne sont pas acides tandis qu'à Dussac, les eaux des piézomètres sont légèrement acides. Il est donc peu probable que les eaux du futur plan d'eau soient très acides. D'autant plus que le site est traversé par plusieurs filons de dolérites/gabbros, qui sont des roches basiques et auront tendance à faire remonter légèrement le pH, et que les analyses réalisées sur les eaux de fond de carrière de l'exploitation voisine actuelle donnent des valeurs de pH comprises entre 7 et 8.*

*De même, contrairement à ce qui est relevé à Corgnac et surtout Thiviers, il n'est pas mentionné de minéralisations sulfurées à proximité (uniquement dans les schistes plus*

au Nord). Cependant, au vu des faibles valeurs de conductivité des piézomètres les plus profonds, il semble peu probable que des sulfates ou des métaux se retrouvent en fortes concentrations dans le plan d'eau.

Enfin, la remise en état du site prévoit le talutage d'une part importante des fronts de taille réduisant ainsi l'exposition de la roche à l'air et à l'humidité.

Nous pouvons donc en conclure que les risques de dégradation physico-chimique de l'eau issue du bassin réaménagé semblent faibles pendant la période d'exploitation puis à son arrêt.

Néanmoins, un suivi analytique des eaux de ruissellement collectées (pH, conductivité, Sulfate, fer, Manganèse) dans la fosse d'extraction peut être réalisé annuellement durant toute la phase d'exploitation du site. (§D.1.3.4 3<sup>ème</sup> partie Etude d'impact p172)

- En cas de détection d'ambrosie (...) sur l'emprise du projet, celle-ci doit être systématiquement détruite par le pétitionnaire avant le démarrage de sa floraison en juillet.

Des mesures seront prises pour détruire les plants d'ambrosie selon les préconisations de l'ARS.

#### **4. Avis dérogation « Espèces et habitats protégés »**

Préciser les dates de passages pour inventaires en p53 (tableau 15)

Justifier de l'inventaire 4 saisons

Les relevés ont été réalisés sur les 4 saisons réparties sur 3 années :

- *Au printemps : 15 avril 2019, 29 avril et 4 juin 2020, 2 mai 2021*
- *Eté : 14 septembre 2020, 21 juin et 6 juillet 2021*
- *Automne : 30 septembre et 15 octobre 2020*
- *Hiver : 1 mars 2019, 5 février et 12 mars 2020 et 23 février et 2 mars 2021*

ANNEE DE MAJ	2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE	TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	+00040							
Propriétaire		PBBCWC STE DES CARRIERES DE COGNAC SUR L'ISLE																								
RUE DE L'ÉGALITÉ		87500 ST YRIEIX LA PERCHE																								
PROPRIÉTÉS BATIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS							IDENTIFICATION DU LOCAL					EVALUATION DU LOCAL														
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM

PROPRIÉTÉS NON BATIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS							EVALUATION															LIVRE FONCIER				
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet					
92		C	336	LES BOIS DE LAUJARDIE	B015	0303	1	227A		BT	04	CHENE	1 55 50	1,91												

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

ANNEE MAJ : 2021

Commune : Dussac

## Extrait de la matrice cadastrale

Compte

+00066

PROPRIETAIRES				
N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
PBBD49	SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD né(e) le à	PAR S.A CARRIERES DE THIVIERS / 24800 THIVIERS	PROPRIETAIRE	PERSONNES MORALES NON REMARQUABLES

PROPRIETES BATIES														
Désignation des propriétés				Identification du local				Evaluation du local						
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Accès imm.	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
AI0082	2020	B062	129 A MOULIN DU PONT	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	1580047582	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	001	HABITATION	5M	1497				P
AI0083	2020	B062	5000 MOULIN DU PONT	Bat : A - Esc : 01 Niv : 00 - Pte : 01001	1580275823	DEPENDANCE BATIE ISOLEE EVALUATION PAR COMPARAISON	011	HABITATION	BA	446				P

Revenu Imposable : 1943 EUR

PROPRIETES NON BATIES															
Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT EXO	FRACTION RC EXO	% EXO
AI0081	2020	B062	MOULIN DU PONT				LANDES	LANDES	01	2030 m²	0.2	C GC TS	TA TA TA	0.04 0.04	20 20 100
AI0082	2020	B062	MOULIN DU PONT				SOL	SOLS		3390 m²	0		EP		
AI0083	2020	B062	MOULIN DU PONT				SOL	SOLS		718 m²	0		EP		
AI0196	2020	B062	MOULIN DU PONT		0079		BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	3960 m²	0.48	C GC TS	TA TA TA	0.1 0.1	20 20 100
AI0198	2020	B062	MOULIN DU PONT		0080		PRES	PRES	02	2340 m²	9.71	C GC TS	TA TA TA	1.94 1.94	20 20 100

<i>Surface Totale : 12438 m<sup>2</sup></i> <i>Revenu imp. : 10 EUR</i>	<i>Commune</i> <i>Rev imp. : 8 - Rev Exo. : 2</i>	<i>Groupement de Communes</i> <i>Rev imp : 8 - Rev Exo. : 2</i>		
--	--	--	--	--

ANNEE DE MAJ	2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE	TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ														NUMERO COMMUNAL	+00126						
Propriétaire		PBB49		SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD																									
PAR S.A CARRIERES DE THIVIERS		24800 THIVIERS																											
PROPRIÉTÉS BATIES																													
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										IDENTIFICATION DU LOCAL							EVALUATION DU LOCAL												
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM			
21	C	15		5000	LAFFON	B082	A	01	00	01001	0292172 G	227A	C	H	MA	6	662								P	662			
21	C	18		272	LAFFON	B082	A	01	00	01001	0068958 V	227A	C	H	MA	6	749								P	749			
R EXO										0 EUR							R EXO										0 EUR		
REV IMPOSABLE COM					1411 EUR					COM					DEP					R EXO					0 EUR				
R IMP										1411 EUR							R IMP										0 EUR		

PROPRIÉTÉS NON BATIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION																LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille					
21	C	6		LAFFON	B082			1 227A		BT	04	CHENE	24 55	0,29	C	TA		0,06	20							
															GC	TA		0,06	20							
															TS	TA		0,29	100							
21	C	7		LAFFON	B082			1 227A		P	03		55 30	11,91	C	TA		2,38	20							
															GC	TA		2,38	20							
															TS	TA		11,91	100							
21	C	8		LAFFON	B082			1 227A		S			98	0												
21	C	9		LAFFON	B082			1					1 23 20													
													99 24	78,26	C	TA		15,65	20							
															GC	TA		15,65	20							
															TS	TA		78,26	100							
															C	TA		0,66	20							
															GC	TA		0,66	20							
															TS	TA		3,31	100							
21	C	14		LAFFON	B082			1					8 00	0												
													2 15 40													
													1 68 90	408,49	C	TA		81,7	20							
															GC	TA		81,7	20							
															TS	TA		408,49	100							
															C	TA		7,33	20							
													46 50	36,67												

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

ANNEE DE MAJ		2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE	TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	+00126	
Propriétaire			PBB49				SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD														
PAR S.A CARRIERES DE THIVIERS			24800 THIVIERS																		
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS													EVALUATION							LIVRE FONCIER	
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille
21	C	15		LAFFON	B082			1 227A		S			10 80	0	GC	TA		7,33	20		
21	C	16		LAFFON	B082			1 227A		S			5 28	0	TS	TA		36,67	100		
21	C	17		LAFFON	B082			1 227A					21 00								
								227A	A	VE	01		4 88	11,8	C	TA		2,36	20		
															GC	TA		2,36	20		
															TS	TA		11,8	100		
								227A	B	P	01		16 12	12,71	C	TA		2,54	20		
															GC	TA		2,54	20		
															TS	TA		12,71	100		
21	C	18		LAFFON	B082			1 227A		S			39 80	0							
21	C	24		LAUJARDIE	B091			1 227A		P	02		56 80	26,41	C	TA		5,28	20		
															GC	TA		5,28	20		
															TS	TA		26,41	100		
21	C	25		LAUJARDIE	B091			1 227A		P	01		4 57 70	360,88	C	TA		72,18	20		
															GC	TA		72,18	20		
															TS	TA		360,88	100		
21	C	26		LAUJARDIE	B091			1 227A		T	02		81 77	31,2	C	TA		6,24	20		
															GC	TA		6,24	20		
															TS	TA		31,2	100		
21	C	27		LAUJARDIE	B091			1 227A		P	02		80 40	37,39	C	TA		7,48	20		
															GC	TA		7,48	20		
															TS	TA		37,39	100		
21	C	28		LAUJARDIE	B091			1 227A		P	03		7 20	1,54	C	TA		0,31	20		
															GC	TA		0,31	20		
															TS	TA		1,54	100		
21	C	29		LAUJARDIE	B091			1 227A		BT	03	CHENE	16 15	0,39	C	TA		0,08	20		
															GC	TA		0,08	20		
															TS	TA		0,39	100		
21	C	30		LAUJARDIE	B091			1 227A		BR	02		36 04	7,47	C	TA		1,49	20		
															GC	TA		1,49	20		
															TS	TA		7,47	100		
21	C	31		LAUJARDIE	B091			1 227A		T	02		86 70	33,08	C	TA		6,62	20		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 2

ANNEE DE MAJ		2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE		TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL		+00126
Propriétaire			PBB49		SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD																	
PAR S.A CARRIERES DE THIVIERS			24800 THIVIERS																			
PROPRIÉTÉS NON BATIES																			LIVRE FONCIER			
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION									Feuille			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille	
21	C	32		LAUJARDIE	B091		1	227A		T	02		1 62 90	62,17	GC	TA		6,62	20			
															TS	TA		33,08	100			
															C	TA		12,43	20			
															GC	TA		12,43	20			
21	C	33		LAUJARDIE	B091		1	227A		T	02		30 80	11,75	TS	TA		62,17	100			
															C	TA		2,35	20			
															GC	TA		2,35	20			
21	C	34		LAUJARDIE	B091		1	227A	A	BT	03	CHENE	69 50	0,45	TS	TA		11,75	100			
													18 36		C	TA		0,09	20			
															GC	TA		0,09	20			
															TS	TA		0,45	100			
21	C	35		LAUJARDIE	B091		1	227A	B	BT	04	CHENE	51 14	0,64	C	TA		0,13	20			
															GC	TA		0,13	20			
															TS	TA		0,64	100			
															C	TA		2,31	20			
21	C	36		LAUJARDIE	B091		1	227A		T	02		68 05	25,98	GC	TA		11,53	100			
															C	TA		5,2	20			
															GC	TA		5,2	20			
21	C	46		LAUJARDIE	B091		1	227A		P	01		9 16	7,22	TS	TA		25,98	100			
															C	TA		1,44	20			
															GC	TA		1,44	20			
															TS	TA		7,22	100			
21	C	47		LAUJARDIE	B091		1	227A		L	01		5 00	0,05	C	TA		0,01	20			
															GC	TA		0,01	20			
															TS	TA		0,05	100			
21	C	293		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015		1	227A	A	BT	03	CHENE	86 80	0,61	GC	TA		0,12	20			
													25 14			GC	TA		0,12	20		
															TS	TA		0,61	100			
															C	TA		2,66	20			
21	C			LES BOIS DE LAUJARDIE	B015		1	227A	B	P	03		61 66	13,3	GC	TA		2,66	20			
															C	TA		2,66	20			
															TS	TA		13,3	100			

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 3

ANNEE DE MAJ		2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE	TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	+00126	
Propriétaire			PBB49			SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD															
PAR S.A CARRIERES DE THIVIERS			24800 THIVIERS																		
DESIGNATION DES PROPRIETES													EVALUATION							LIVRE FONCIER	
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
21	C	298		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015		1	227A		BT	04	CHENE	32 20	0,39	C	TA		0,08	20		
															GC	TA		0,08	20		
															TS	TA		0,39	100		
21	C	299		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015		1	227A		BT	04	CHENE	11 53	0,14	C	TA		0,03	20		
															GC	TA		0,03	20		
															TS	TA		0,14	100		
21	C	300		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015		1	227A		BR	02		11 40	2,36	C	TA		0,47	20		
															GC	TA		0,47	20		
															TS	TA		0,14	100		
21	C	313		LAFFON	B082	0012	1	227A		T	02		2 23 50	85,29	C	TA		17,06	20		
															GC	TA		17,06	20		
															TS	TA		85,29	100		
21	C	327		LAFFON	B082	0010	1	227A	J	P	01		6 21 00 5 91 68	466,53	C	TA		93,31	20		
															GC	TA		93,31	20		
															TS	TA		466,53	100		
								227A	K	E	01	MARE	23 24	4,81	C	TA		0,96	20		
															GC	TA		0,96	20		
								227A	L	E	01	MARE	6 08	1,27	C	TA		4,81	100		
															GC	TA		0,25	20		
															TS	TA		1,27	100		
21	C	329		LAFFON	B082	0004	1	227A		BF	01		27 75	4,45	C	TA		0,89	20		
															GC	TA		0,89	20		
															TS	TA		4,45	100		
21	C	331		LAFFON	B082	0003	1	227A		P	03		8 40	1,82	C	TA		0,36	20		
															GC	TA		0,36	20		
															TS	TA		1,82	100		
21	C	333		LAFFON	B082	0005	1	227A		P	02		88 00	40,93	C	TA		8,19	20		
															GC	TA		8,19	20		
															TS	TA		40,93	100		
21	C	335		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015	0301	1	227A		BR	02		86 30	17,9	C	TA		3,58	20		
															GC	TA		3,58	20		
															TS	TA		17,9	100		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 4

ANNEE DE MAJ		2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE	TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	+00126																			
Propriétaire																PBB49		SA CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD																					
PAR S.A CARRIERES DE THIVIERS																24800 THIVIERS																							
PROPRIÉTÉS NON BATIES																				LIVRE FONCIER																			
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION										Feuille																			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC																			
21	C	337		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015	0303	1	227A		BT	04	CHENE	1 25 50	1,54	C	TA		0,31	20																				
															GC	TA		0,31	20																				
21	C	350		LAUJARDIE	B091	0023	1	227A		P	01		63 80	50,3	TS	TA		1,54	100																				
															C	TA		10,06	20																				
															GC	TA		10,06	20																				
21	C	436		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015	0297	1	227A		BT	03	CHENE	5 62	0,14	TS	TA		50,3	100																				
															C	TA		0,03	20																				
															GC	TA		0,03	20																				
21	C	437		LES BOIS DE LAUJARDIE	B015	0297	1	227A		BT	03	CHENE	22 18	0,54	TS	TA		0,14	100																				
															C	TA		0,11	20																				
															GC	TA		0,11	20																				
21	C	439		LAFFON	B082	0019	1	227A		J	VE	01	3 09 40	2 98 58	722,13	TS	TA		0,54	100																			
															C	TA		144,43	20																				
															GC	TA		144,43	20																				
															TS	TA		722,13	100																				
21	C	441		LAFFON	B082	0020	1	227A		K	S		10 82	0																									
													1 43 80																										
													11 85	5,51	C	TA		1,1	20																				
															GC	TA		1,1	20																				
															TS	TA		5,51	100																				
													1 23 95	57,66	C	TA		11,53	20																				
															GC	TA		11,53	20																				
															TS	TA		57,66	100																				
21	C	443		LAUJARDIE	B091	0022	1	227A		L	S		8 00	0																									
													36 25	28,59	C	TA		5,72	20																				
															GC	TA		5,72	20																				
															TS	TA		28,59	100																				
					R EXO					538 EUR					R EXO					2688 EUR																			
HA A CA					REV IMPOSABLE					2688 EUR					COM					TAXE AD																			
CONT					35 98 11					R IMP					2150 EUR					R IMP					0 EUR					MAJ TC					0 EUR				

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 5

ANNEE DE MAJ	2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE	TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	+00057							
Propriétaire		PBBFL2 SCI LES RIVES DE L ISLE																								
PAR M VIGNAUD		5 RUE DU 63 RI 87500 ST YRIEIX LA PERCHE																								
PROPRIÉTÉS BATIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						IDENTIFICATION DU LOCAL						EVALUATION DU LOCAL														
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM
					R EXO	0 EUR					R EXO					0 EUR										
REV IMPOSABLE COM					0 EUR	COM					DEP					R IMP					0 EUR					

PROPRIÉTÉS NON BATIES																												
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION														LIVRE FONCIER								
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille							
00	AB	47		LE FORT DE MERY	B069	0032		1 227A		CA	01		1 57 20	26,12														
00	C	1		LAFFON	B082			1 227A		BT	04	CHENE	3 87 60	4,74					0,95	20								
																			0,95	20								
																			4,74	100								
00	C	2		LAFFON	B082			1 227A		P	03		69 85	15,07					3,01	20								
																			3,01	20								
																			3,01	20								
																			15,07	100								
00	C	314		LAFFON	B082	0003		1 227A		P	03		1 84 30	39,73					7,95	20								
																			7,95	20								
																			7,95	20								
																			39,73	100								
00	C	316		LAFFON	B082	0004		1 227A		BF	01		2 75 10	44,2					8,84	20								
																			8,84	20								
																			8,84	20								
																			44,2	100								
00	C	318		LAFFON	B082	0005		1 227A		P	02		1 20 50	56,04					11,21	20								
																			11,21	20								
																			11,21	20								
																			56,04	100								
00	C	326		LAFFON	B082	0010		1 227A		P	01		15 10	11,91					2,38	20								
																			2,38	20								
																			2,38	20								
																			11,91	100								
00	C	328		LAFFON	B082	0004		1 227A		BF	01		41 35	6,65					1,33	20								
																			1,33	20								
																			1,33	20								
																			6,65	100								

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

ANNEE DE MAJ										2021	DEP DIR		24 0	COM	227 LANOUAILLE					TRES		023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ					NUMERO COMMUNAL		+00057									
Propriétaire										PBBFL2										SCI LES RIVES DE L ISLE																			
PAR M VIGNAUD										5 RUE DU 63 RI					87500 ST YRIEIX LA PERCHE																								
PROPRIÉTÉS NON BATIES																																							
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION										LIVRE FONCIER																			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille																		
00	C	330		LAFFON	B082	0003	1	227A		P	03		30 60	6,6	C	TA		1,32	20																				
															GC	TA		1,32	20																				
															TS	TA		6,6	100																				
00	C	332		LAFFON	B082	0005	1	227A		P	02		26 00	12,09	C	TA		2,42	20																				
															GC	TA		2,42	20																				
															TS	TA		12,09	100																				
					R EXO					39 EUR					R EXO					197 EUR																			
HA A CA					REV IMPOSABLE					223 EUR					TAXE AD					COM																			
CONT					13 07 60					R IMP					184 EUR					R IMP					26 EUR					MAJ TC					0 EUR				

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 2

ANNEE DE MAJ	2021	DEP DIR	24 0	COM	227 LANOUAILLE	TRES	023	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	+00040							
Propriétaire		PBBCWC STE DES CARRIERES DE COGNAC SUR L'ISLE																								
RUE DE L'ÉGALITÉ		87500 ST YRIEIX LA PERCHE																								
PROPRIÉTÉS BATIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS							IDENTIFICATION DU LOCAL					EVALUATION DU LOCAL														
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM

PROPRIÉTÉS NON BATIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS							EVALUATION															LIVRE FONCIER				
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet					
92		C	336	LES BOIS DE LAUJARDIE	B015	0303	1	227A		BT	04	CHENE	1 55 50	1,91												

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

## ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Jean Vignaud, représentant des SCI « Rives de l'Isle » et « Carrieres de Cognac », autorise la Société Carrieres de Thiviers ou en substitution la Société Calcaires et Diorite du Périgord à effectuer toutes démarches nécessaires à l'autorisation et à la poursuite de leurs projets sur l'ensemble de nos parcelles situées sur la commune de Lanouaille (demande ICPE, défrichage, archéologie, ...).

Fait à

*Saint-Juery*

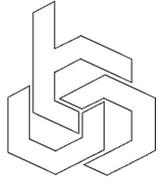
Le

*18 / 12 / 2021*

*Le Gérant*

*[Signature]*

*J. VIGNAUD*



# Calcaires et Diorite du Périgord

## REPONSE AU PROCES-VERBAL DE RECONNAISSANCE DES BOIS A DEFRICHER DU 17/02/2022

### Projet d'exploitation d'une carrière de roche massive Communes de Lanouaille/Dussac 28/03/2022

**Les défrichements liés aux accès (pont et pistes)**, situés dans un secteur de fortes pentes surplombant la Loue et son affluent, sont de nature à générer des érosions superficielles sur les zones défrichées et fortement susceptibles d'entraîner des pollutions mécaniques de ces cours d'eau.

- **La déviation de l'affluent**, prévue sur 75 mètres en amont de la confluence, impactera le bas du versant boisé situé à l'Est de l'affluent actuel. La configuration de ce secteur rend nécessaires des travaux conséquents de création d'un nouveau lit. L'étude d'impact indique que le nouvel écoulement aura « une physionomie identique » sans toutefois en préciser les caractéristiques - pas de profils en long, en travers, pas d'indications sur le modelé des berges à créer et leur végétalisation - et ne comporte pas de précisions sur les modalités de réalisation des travaux.
- **Les caractéristiques des remblais prévus pour l'implantation du pont** (hauteurs, pentes, traitement de surface, végétalisation...) sont également insuffisamment décrites pour apprécier l'impact sur les milieux.
- **Le tracé de la piste d'accès prévue en continuité du pont à créer sur la Loue** est dans l'axe de la plus forte pente. Le dossier ne comporte pas d'indications sur les pentes du tracé. Des phénomènes de ruissellement sont susceptibles de se produire, la piste pouvant constituer une zone préférentielle et d'accélération des écoulements.

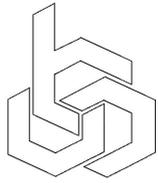
**Il est donc nécessaire de préciser le dossier sur cette zone dédiée aux accès afin de bien délimiter la zone qui sera défrichée, de préciser les caractéristiques des ouvrages et de démontrer que les travaux de défrichage et la configuration finale des lieux ne seront pas de nature à générer des impacts perturbateurs sur les cours d'eau.**

#### Concernant la déviation de l'affluent

La déviation ne concernera qu'une partie de la troisième section<sup>1</sup> du cours d'eau rejoignant la Loue.

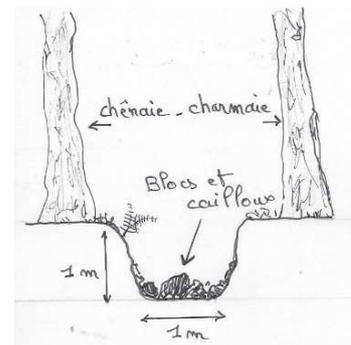
Cette section se montre tout à fait différente de la deuxième section où le cours d'eau, bordé d'une végétation hygrophile et accueillant des plantes aquatiques, serpente dans une « petite vallée » de quelques mètres de large.

<sup>1</sup> Le cours d'eau présente trois linéaires à la physionomie différente : une première section de 100 m où il traverse les prairies pâturées, une deuxième section de 270 m où il traverse une petite au sein des boisements, une troisième section de 100 m rejoignant la Loue où il traverse la chânaie-charmaie.



# Calcaires et Diorite du Périgord

Dans cette troisième section, le cours d'eau se trouve encaissé dans le substrat rocheux. Il se présente en fait comme un fossé creusé au sein de la roche. Son substrat est constitué de blocs et de cailloux. Aucune végétation aquatique n'est présente (en raison du substrat, mais aussi de la faible luminosité liée au couvert arboré). De même, le caractère encaissé du cours d'eau et la forme abrupte de ses berges ne permettent pas le développement d'une végétation hygrophile (hélrophytes...). Le cortège végétal de la chênaie-charmaie environnante s'étend jusqu'au haut de berge.



Le cours d'eau dans sa troisième section, c'est-à-dire sa section aval.

Coupe transversale.

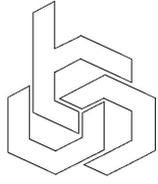
Le profil en long du cours d'eau dévié (annexe 1) ne sera pas modifié en respectant une pente moyenne de 9% et des petites chutes seront également aménagées. Les berges auront sensiblement la même pente, seule la profondeur du lit sera accentuée vers la Loue pour conserver une pente longitudinale homogène (annexe 2, coupes P6 et P9).

## Concernant le pont

La réalisation du pont nécessite la mise en œuvre de remblais dont les caractéristiques sont les suivantes (annexe 3) :

- Hauteur : 10 à 11m
- Pente moyenne : 45%
- Origine des matériaux : Les matériaux (substrat rocheux) proviendront des déblais résultant de la déviation du cours d'eau et du terrassement de la future zone de l'installation de traitement

Après talutage des remblais, une protection anti-éboulement du talus sera assurée par la mise en place d'enrochement en pied complété par des plantations ou ensemencement du talus. De plus, une distance de sécurité de 3 à 17m (Annexe 2) sera prise entre le pied de talus et la berge du cours d'eau, la pente dirigée vers le talus.



# Calcaires et Diorite du Périgord

---

## Concernant la piste d'accès

Un défrichage sera nécessaire pour créer 2 accès :

- Une route d'accès d'environ 250 m aménagée entre le pont et la plateforme de l'installation de traitement et des infrastructures, partiellement revêtue d'un enrobé.
- Une piste temporaire d'environ 350m de liaison vers la plateforme d'exploitation ouest, aménagée pour les premières phases d'exploitation, non revêtue (0/30 mm). Elle sera ensuite supprimée et remise en état.

La route d'accès sera créée dans le prolongement du pont avec une pente moyenne de 6.5% (et de 8.2 à 8.6% en sortie de pont en direction de la carrière) (Annexe 4). Les eaux de ruissellement provenant des terrains amont à la piste seront collectées et dérivées par des fossés vers la fosse d'extraction ou plan d'eau et zone humide.

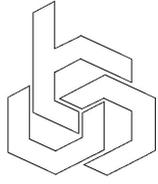
Un dispositif de nettoyage des roues des camions de transport sera mis en place à la sortie poids-lourds du site, dans le prolongement du pont-basculé. Il permettra de limiter l'apport de matières en suspension sur la route d'accès, et donc vers le bassin de décantation associé.

Les eaux issues de la route d'accès seront ensuite canalisées par des fossés périphériques comme toutes routes de la voie publique, et dirigées vers la Loue.

Aucun traitement spécifique ou aménagement supplémentaire n'est prévu puisqu'il ne nous paraît pas nécessaire en l'état. Néanmoins, un bassin positionnable au pied d'une pile de pont pourra être réalisé si nécessaire.

Au regard des enjeux écologiques, les travaux de défrichage devront avoir lieu entre septembre et mi-novembre. Le cours d'eau est fréquemment à sec en fin d'été/début automne en cette période à faible pluviométrie limitant ainsi tout risque de pollution des eaux du cours d'eau et de la Loue.

De façon générale, les risques de fuites depuis les engins affectés à ces travaux seront prévenus par un entretien fréquent et régulier du matériel employé. Plusieurs kits antipollution seront présents dans les engins, auxquels le personnel pourra avoir recours en cas de nécessité.



# Calcaires et Diorite du Périgord

---

**Les défrichements liés à la mise en place de la plateforme des installations de traitement** sont en grande partie prévus sur une zone de boisement ayant été exploitée. En bordure de la zone exploitée, en limite Nord/Nord-Est du projet, des boisements linéaires ont été maintenus, bordant l'espace rivulaire du cours amont de l'affluent de la Loue. Le maintien de ces boisements est souhaitable car ils créent une interface protectrice entre l'affluent et la zone à aménager.

**Il est nécessaire de porter au dossier une cartographie plus précise de la limite du défrichement en tenant compte de cette mesure de maintien du linéaire boisé.**

Le linéaire des bois en limite Nord/Nord-Est du projet, observé lors de la visite, sera maintenu sur toute la durée de l'exploitation de la carrière pour limiter l'impact du projet sur l'affluent. Seul le défrichement au Sud/Sud-Ouest sera poursuivi sous conditions d'autorisation. Le plan précise cette limite de défrichement (Annexe 5).

# ANNEXE 1



## Projet DUSSAC (24)

### Profil en long - Déviation du ruisseau



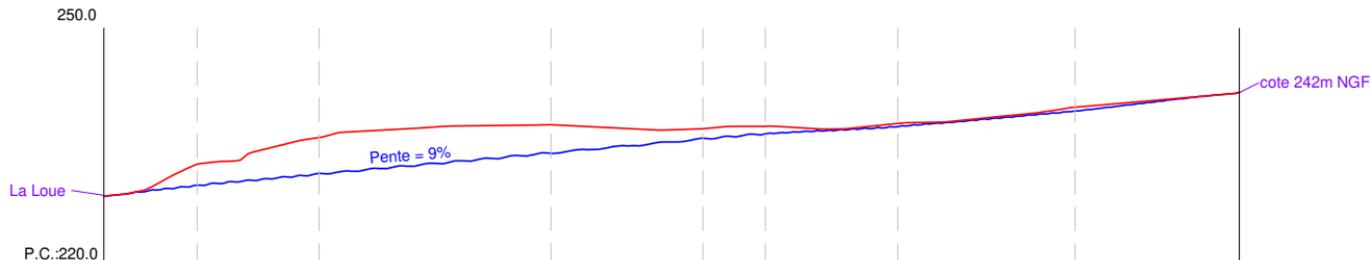
Réalisé pour

Carrières de Thiviers

TN Levé 12/2020

Déviaton ruisseau - Talus 1/1

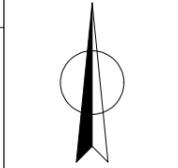
Légende ↗



PROJET	0	11.9	27.4	56.8	76.1	84.1	100.9	123.4	144.3
Distance									
Altitude	228.88	230.31	231.79	234.29	236.19	236.74	237.62	239.61	241.94
TN 12/2020	0	11.9	27.4	56.8	76.1	84.1	100.9	123.4	144.3
Distance									
Altitude	228.88	232.94	236.29	237.87	237.98	237.68	238.03	240.08	241.94

# ANNEXE 2

25/03/2022



Echelle=1/1500

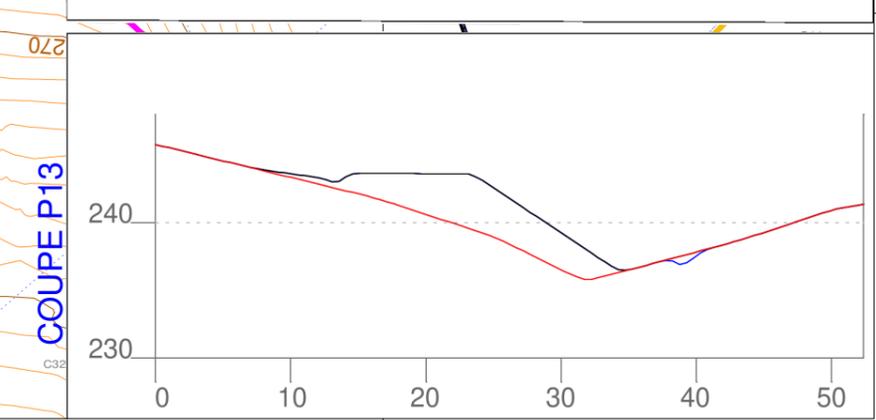
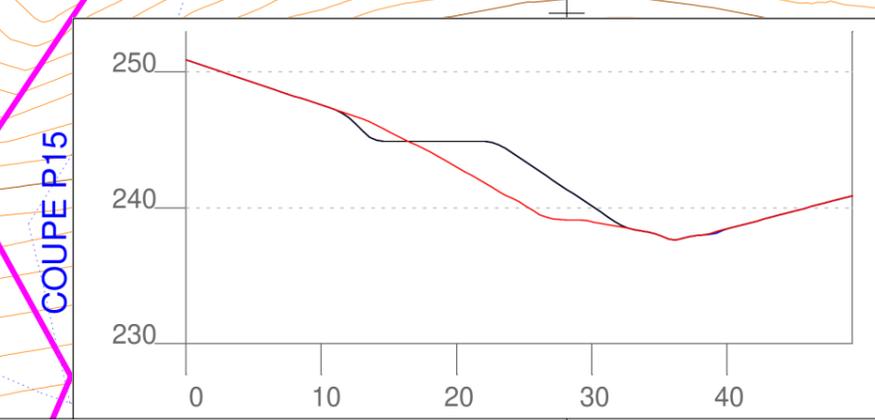
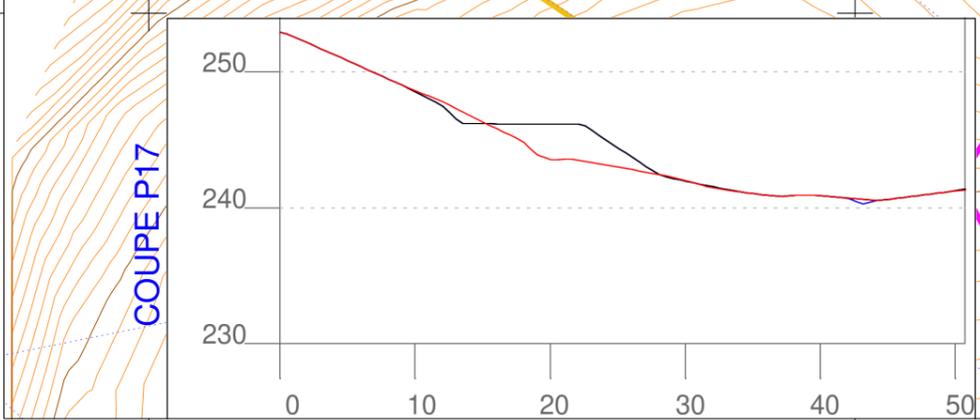
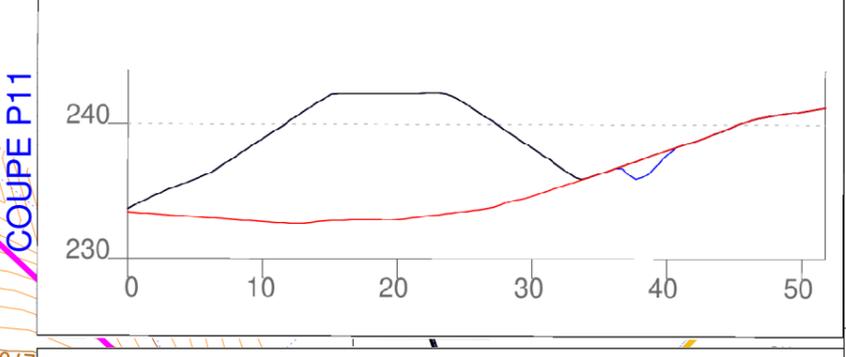
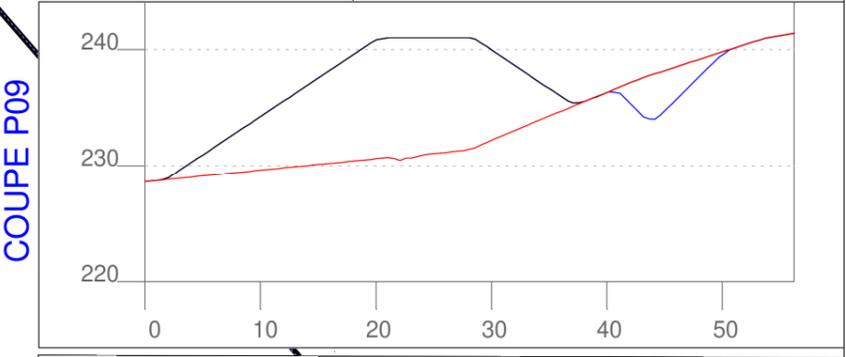
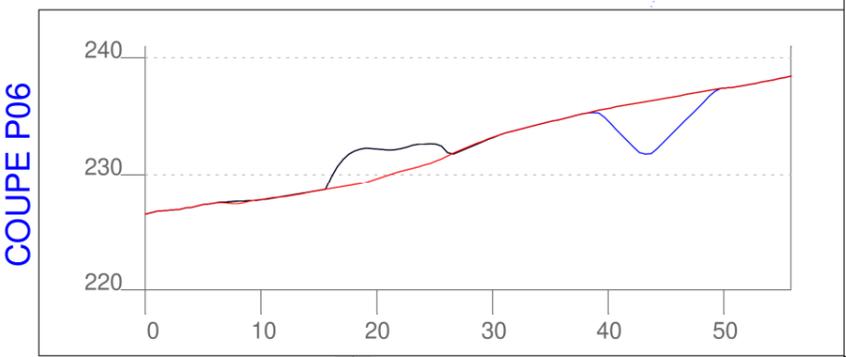
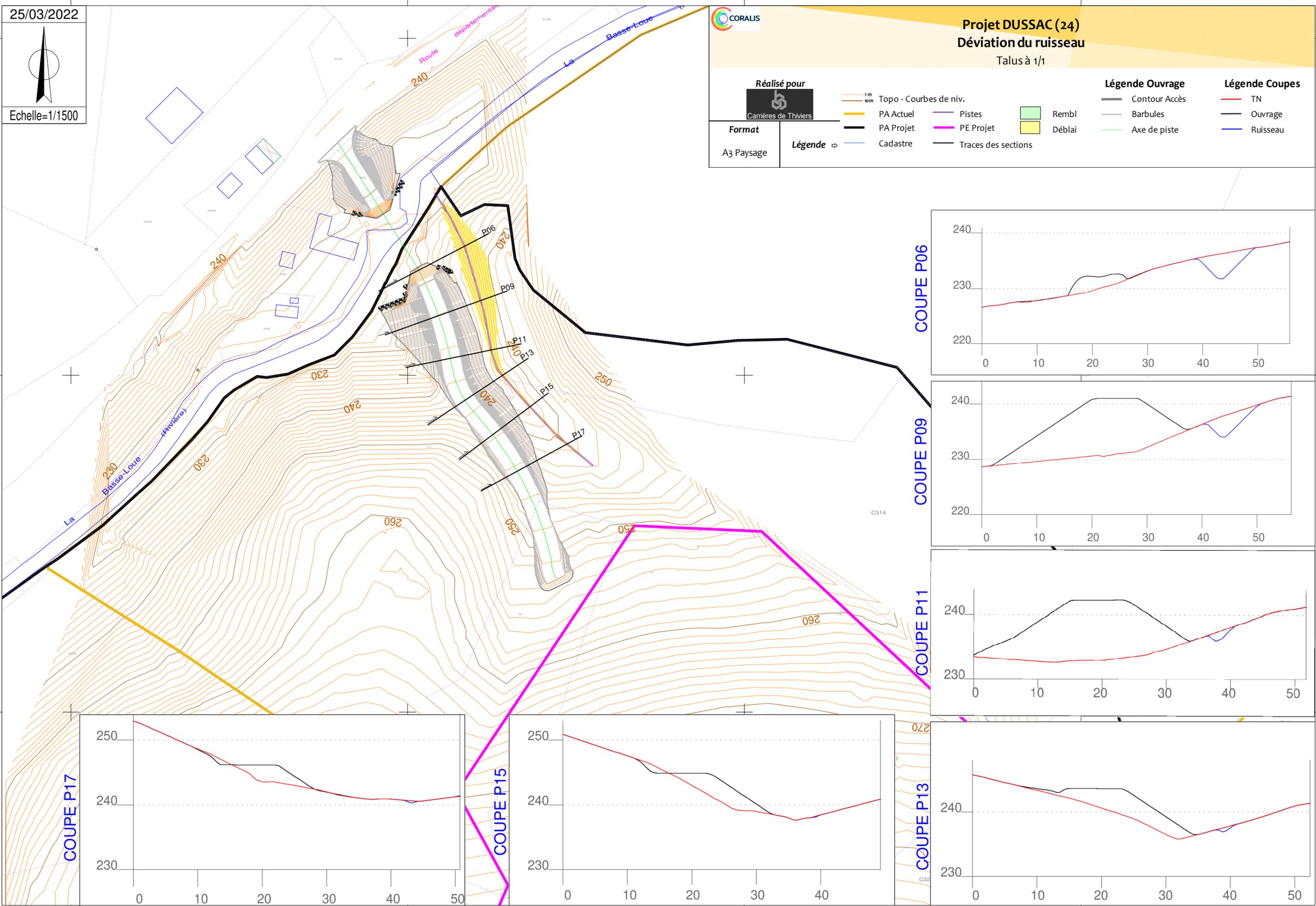


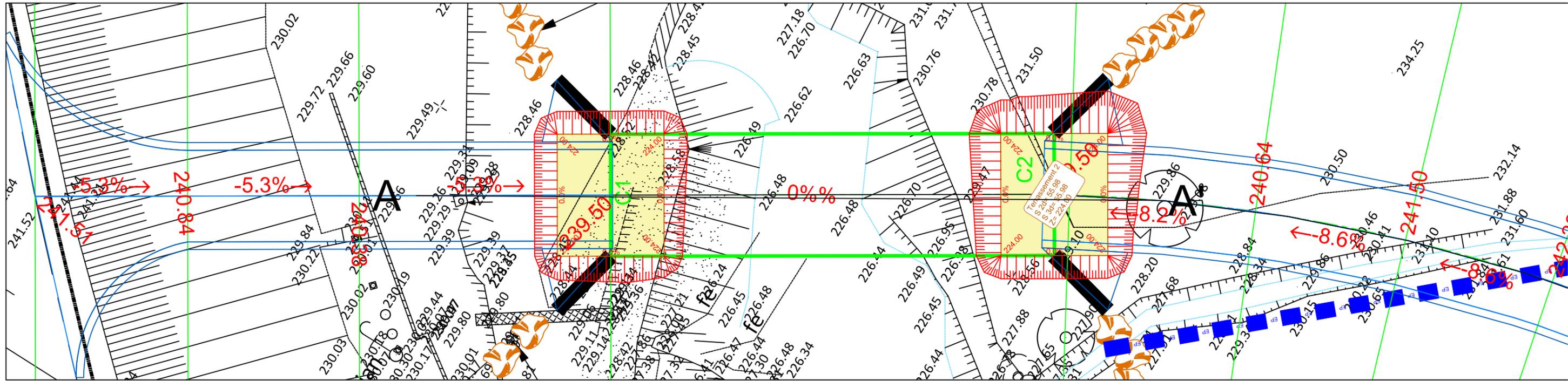
## Projet DUSSAC (24)

### Déviation du ruisseau

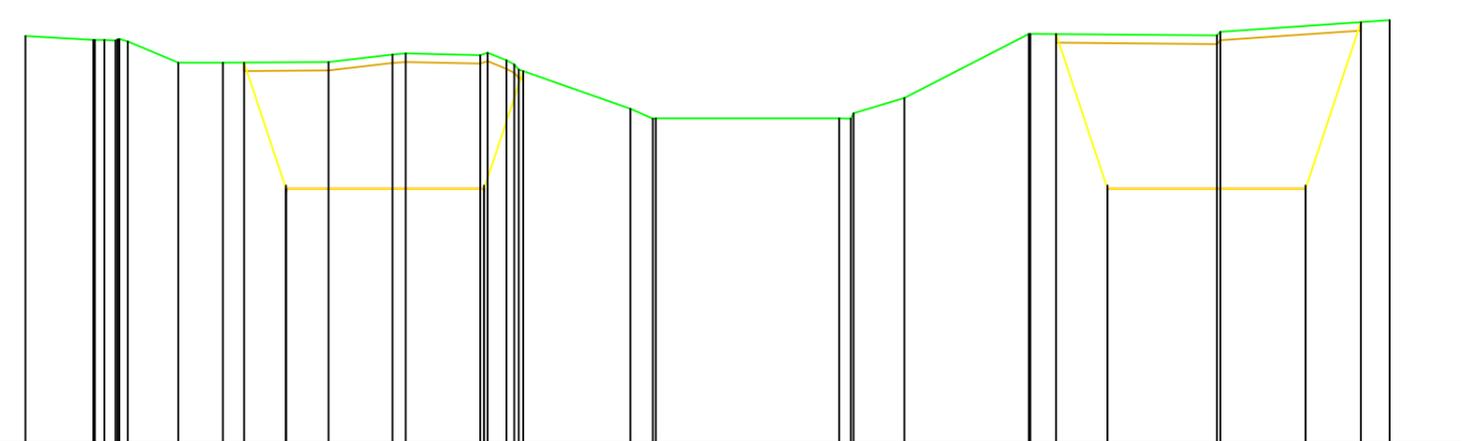
Talus à 1/1

Réalisé pour		Légende Ouvrage		Légende Coupes	
 Carrières de Thiviers		 Topo - Courbes de niv.	 Rembl	 TN	 Ouvrage
<b>Format</b> A3 Paysage	<b>Légende</b> ⇨	 PA Actuel	 Déblai	 Barbules	 Ruisseau
		 PA Projet		 Axe de piste	
		 Cadastre		 Traces des sections	
		 Pistes			
		 PE Projet			





Surface 3D	Volumes						Décapage		
	Total des déblais	Total des remblais	Déblais plate-forme	Remblais plate-forme	Déblais talus	Remblais talus	Volume	Volume pour 0.30	Surface 3D pour 0.30
55.99	341.942	0.550	244.014	0.000	97.928	0.550	31.993	31.993	109.20
55.98	475.961	0.637	299.032	0.000	176.929	0.637	38.079	38.079	133.17
111.98	817.902	1.187	543.045	0.000	274.857	1.187	70.072	70.072	242.37
<b>111.98</b>	<b>817.902</b>	<b>1.187</b>	<b>543.045</b>	<b>0.000</b>	<b>274.857</b>	<b>1.187</b>	<b>70.072</b>	<b>70.072</b>	<b>242.37</b>



Décapage : 70 m<sup>3</sup> => 243 m<sup>2</sup>  
 Déblais : 820 m<sup>3</sup>  
 Surface fond de fouille : 112m<sup>2</sup>

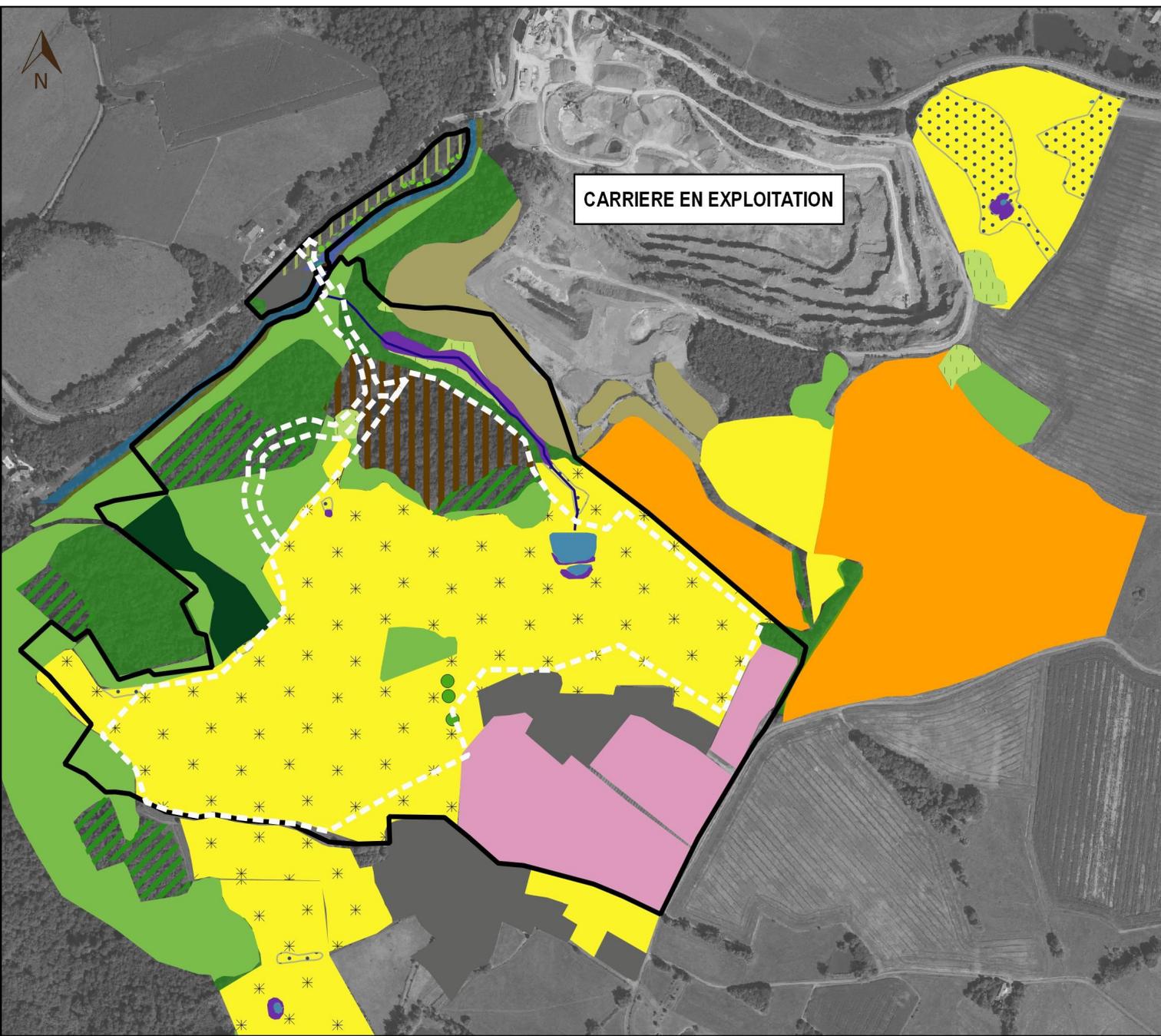
PC : 215.00 m

Altitudes TN	229.41	229.29	229.21	228.46	228.46	228.48	228.75	228.78	228.63	228.56	226.83	226.50	226.48	227.21	229.48	229.42	229.96	
Distances à l'axe TN	-24.129	-21.889	-20.919	-18.717	-17.146	-13.409	-11.147	-10.675	-9.943	-6.838	-2.729	-1.836	4.664	6.960	11.362	18.022	24.129	
Distances partielles TN	2.449	0.300	0.300	1.798	1.572	3.737	2.262	0.472	2.632	0.660	3.949	0.892	6.497	0.403	1.896	4.402	6.660	6.107
Altitudes Projet						224.00			224.00							224.00		224.00
Distances à l'axe Projet						-14.908			-7.909							14.151		21.152
Distances partielles Projet							6.999									7.000		





# ANNEXE 5



-  Emprise du projet
  -  Emprise des surfaces consommées
  -  Habitats, activités et terrains associés
  -  Zone enherbée entretenue - CC : 85.12
  -  Cours d'eau
  -  Mare
  -  Végétation hygrophile rivulaire - CC : 53
  -  Cultures intensives - CC : 82.2
  -  Cultures intensives sur ancienne plantation de Pommier - CC : 82.2
  -  Prairie - CC : 81.1
  -  Prairie humide - CC : 37.21
  -  Prairie pâturée - CC : 38.11
  -  Roncier - CC : 31.831
  -  Végétation landicole à dominante de Genêt à balais - CC : 31.8411
  -  Friche arbustive - CC : 31.8D
  -  Ripisylve - CC : 44.912
  -  Fourrés de Saule roux - CC : 44.92
  -  Boisement de Robinier faux-acacia - CC : 83.324
  -  Jeune futaie de Chêne - CC : 41.54
  -  Taillis sous futaie de Chêne et de Charme - CC : 41.22
  -  Taillis de Chêne et de Charme - CC : 41.22
  -  Taillis de Chataignier - CC : 41.9
  -  Boisement mixte - CC : 43
  -  Coupe forestière
  -  Arbre isolé
- 0    100    200 m
- 